

sensiblement comme toutes les grandes choses, et qui s'annonçait dès son premier âge, par je ne sais quelle atmosphère de grandeur qui l'environnait, sans aucune cause humaine assignable."

Dans les premiers siècles, il est vrai, et au milieu des persécutions sanglantes, les papes ne jouissaient que de l'autorité spirituelle donnée par Jésus-Christ au chef des apôtres; ils n'avaient d'autre royauté que celle du martyr, d'autre liberté que celle de la mort. C'est à peine s'ils pouvaient jouir, comme les autres hommes, de la lumière du soleil, obligés qu'ils étaient de se réfugier dans des souterrains pour échapper à leurs persécuteurs. Ils n'exerçaient d'influence que par leurs vertus, leurs tourments et leur fin héroïque. Mais il faut bien remarquer que cette privation de liberté ne pouvait pas nuire alors à l'accroissement de l'Eglise, autant qu'elle le ferait à présent. Car à cette époque tout l'univers obéissant au même monarque, il ne pouvait encore y avoir de ces rivalités de mœurs, de lois, de coutumes différentes qui s'opposent au progrès du bien dans les Etats; mais lorsqu'il plût à Dieu de rendre le repos à son Eglise, et que dans la personne de Constantin il lui eût suscité un puissant protecteur, avec ce prince commença visiblement le pouvoir temporel des papes. Bientôt de nouveaux domaines s'ajoutèrent aux premiers. "Les richesses de l'Eglise romaine, dit encore l'illustre auteur que nous venons de citer, étant le signe de sa dignité et l'instrument nécessaire de son action légitime, elles furent l'œuvre de la Providence qui les marqua dès l'origine du sceau de la légitimité... C'est le respect, c'est l'amour, c'est la piété, c'est la foi qui les ont accumulés."

"Dans Rome encore païenne, le Pontife Romain gérait déjà les Césars. Il n'était que leur sujet, ils avaient tout pouvoir contre lui; il n'en avait pas le moindre contre eux, et cependant ils ne pouvaient tenir à côté de lui. Une main cachée les chassait de la ville éternelle, pour la donner au chef de l'Eglise éternelle."

Constantin le sentit si bien qu'il transporta le siège de son empire à Byzance. Depuis ce temps Rome ne fut plus la ville des Césars, on les vit s'établir à Pavie, à Milan, à Ravenne, mais non plus à Rome. Bientôt on voit arriver les Barbares: l'Italie est saccagée, ses peuples, au milieu de leurs calamités, ne savent plus quelle puissance invoquer. "Les papes étaient le refuge unique des malheureux, sans le vouloir et par la force seule des circonstances, les Papes étaient substitués à l'empereur et tous les yeux se tournaient de leur côté." Enfin ce fut au huitième siècle que la puissance des Papes devint indépendante par le don que Pepin leur fit de provinces qui lui étaient légitimement acquises par droit de conquête. Charlemagne leur confirma la donation de son père, et c'est par le don de ces deux illustres princes que les Souverains-Pontifes devinrent souverains temporels de droit, comme ils l'étaient de fait depuis longtemps. Comment après cela nier les titres que les papes ont à cette souveraineté? N'est-ce pas un pouvoir légitime que celui qu'on a acquis par des services aussi signalés, et par une cession aussi authentique des possesseurs? Ajoutons à ce droit la sanction de dix siècles pendant lesquels sans interruption cette puissance temporelle n'a cessé d'être reconnue par toutes les nations de l'Europe. Certes, où est le mortel, où est le monarque qui ait de pareils titres à une possession quelconque? Le pouvoir temporel

pourrait sans doute ne pas exister; mais Dieu ayant voulu qu'il existât, c'est dès lors l'œuvre de sa Providence, et tout homme sensé pourra y reconnaître sans peine la sagesse du Tout-Puissant qui, en même temps qu'il élevait l'Eglise, faisait évanouir la puissance de ces vils empereurs d'Orient, indignes de régner sur la belle Italie.

Après avoir vu que le pouvoir temporel, formé comme de lui-même par la force des choses, sanctionné par l'assentiment universel des peuples, est évidemment l'œuvre de la Providence, il serait sans doute intéressant de jeter les yeux sur les actes de ce pouvoir et de se convaincre par cette étude s'il en fut jamais de plus équitable et de plus dignement administré. Entrer dans ces considérations serait la matière d'un ouvrage immense et on sent assez que nous n'avons nul dessein de l'aborder. Mais parmi les nombreux et importants points de vue qu'il faudrait parcourir, pour nous borner ici à indiquer le moindre de tous, nous demanderons si Rome et l'Italie sont restées en arrière des autres nations, quant à la civilisation, la littérature, les beaux-arts; en un mot, s'il est vrai que là, le génie de l'homme, comme on l'a prétendu si souvent, a été étouffé par l'influence de la papauté. Il serait bien facile de se convaincre du contraire, et entre les objets de cet ordre de choses qu'on pourrait examiner, pour ne parler que de la formation des langues modernes, qui ne sait que l'Italie fut la première à former la sienne? Les peuples de l'Occident bégayaient encore un langage grossier, et, dès le XIV<sup>e</sup> siècle, on voyait en Italie deux hommes de génie, le Dante et Pétrarque, fixer par des écrits immortels cet idiome si suave, si harmonieux, qu'il semble fait uniquement pour être chanté. Le siècle d'or de la littérature italienne porte le nom d'un pape (1), et précéda de cent ans celui de la France, de deux cents ceux de l'Angleterre et de l'Allemagne.

Nommer l'Italie, c'est nommer la patrie des beaux-arts. C'est elle qui a produit Michel-Ange et Raphaël, modèles éternels dans la sculpture et la peinture, et qu'on n'a point dépassé depuis. Et qui ne sait que ce sont les papes Jules II et Léon X, qui furent les généreux protecteurs de ces deux grands hommes et qui accordèrent à leur génie et à celui de tant d'autres artistes la gloire qu'ils méritaient.

Et quant à la civilisation et au bien-être de leurs sujets, peut-on dire que les Papes les aient négligés? Quoi de plus facile que de constater le contraire. Tandis que l'Europe était encore régie par une législation barbare, Rome, sous la direction paternelle des Souverains-Pontifes, jouissait d'une civilisation avancée. Dans leurs Etats, point de servage, point de ces impôts qui, au moyen-âge, accablaient les peuples. On n'enlevait que rarement le cultivateur à ses terres pour en faire un soldat; aussi le gouvernement du St. Père fut-il toujours par excellence le gouvernement paternel.

Aujourd'hui qu'on fait tant de bruit du progrès matériel, l'on reproche aux papes de rétrograder dans la voie de la civilisation et d'être ennemis du bonheur de leurs sujets. Quel est le pays où l'homme des villes comme celui des campagnes soit aussi heureux que l'italien? Ah! puisse-t-il toujours se préserver de ces influences fatales qui, sous le nom de fraternité, de liberté, ont enfanté les révolutions modernes! Ceux

(1) Le siècle de Léon X.